



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1100**

Séance publique du

8 octobre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121008-23061- DE-1-1_0
Date de signature : 10/10/12
Date de réception : mercredi 10 octobre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION AU
FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Le 08/10/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/10/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Helliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Gerard DELOCHE à M. Yannick DECARA, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Gérard GERACI, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Michelle EINAUDI

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



16.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/10/12

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION AU FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

De la même façon, en raison de leur rôle dans le maintien du lien social dans les quartiers, les Comités d'Animation et de Proximité (CAP) reçoivent chaque année de la Ville, un soutien financier.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2010 et 2011 par la délégation, le montant de la subvention proposée pour l'exercice 2012, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 11 septembre 2012, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement pour un montant de **6 500 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous ;

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1676 qui présente les disponibilités suffisantes ;

- **ATTRIBUER** des subventions exceptionnelles pour un montant de **12 500 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous ;
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6748, numéro d'opération 1667, qui présente les disponibilités suffisantes ;
- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement aux Comités d'Animation et de Proximité dont la liste figure sur le tableau ci-dessous, pour un montant de **27 730 €**. ;
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1428, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.1100 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION AU
FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/10/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

92025-6574-1676

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	2012	CONVENTION	OBJET
9283	BLOUSES ROSES ANIMATION LOISIRS L'HOPITAL A	1 500 €	1 500	1 500 €	non	Animation bénévole dans les hôpitaux.
35918	ASSOCIATION PHILATELIQUE DU PAYS D'AIX	0 €	0 €	5 000 €	non	Favoriser le développement et promouvoir la philatélie.

TOTAL: 6 500 €**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

92025-6748-1667

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	2012	CONVENTION	OBJET
38773	GROUPEMENT DES EXPERTS JUDICIAIRES PRES LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE (GRECA)	0 €	0 €	3 000 €	non	Organisation d'un colloque : « Droit de la construction ».
72417	AIX PARACHUTISME PASSION	0 €	0 €	5 000 €	non	Journées de cohésion et d'activités sportives les 6 et 7 octobre 2012.
26175	COMITE DES FETES ET LOISIRS DES PLATANES	0 €	0 €	500 €	non	Participation aux animations du quartier.
73337	COMITE D'ANIMATION MILLOIS	0 €	0 €	4 000 €	non	Subvention supplémentaire au fonctionnement.

TOTAL: 12 500 €**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
AUX COMITES D'ANIMATION ET DE PROXIMITE**

92025-6574-1428

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	2012	CONVENTION	OBJET
26175	COMITE DES FETES ET LOISIRS DES PLATANES ET ENVIRONS	0 €	9 500 €	9 500 €	non	Animation sous toutes ses formes des quartiers Aix Nord Les Platanes.
38304	LA VIE AU SUD	9 500 €	9 500 €	9 500 €	non	Animations sociales, culturelles, sportives, éducatives et festives des quartiers sud.
37947	COMITE DES REJOUISSANCES DU TERROIR DE PUYRICARD	8 660 €	8 410 €	8 730 €	non	Organiser des fêtes et réjouissances publiques dans le village.

TOTAL: 27 730 €